DECLARATION COMMUNE des ORGANISATIONS de SALARIES

CFDT - CFE/CGC – CFTC – CGT – FO

à la Commission Mixte Paritaire de négociation de la CCNT 66

du 13 juillet 2010

Pour les organisations syndicales de salariés CFDT – CFE/CGC – CFTC – CGT et FO, l'annonce de la demande de révision faite par les syndicats employeurs constitue un coup de force et vide de sens l'ordre du jour de la Commission Mixte Paritaire.

En conséquence, les organisations de salariés ne voient plus la nécessité de poursuivre la séance de ce jour.

Paris, le 13 juillet 2010.

.